

VersaillesGrandParc

les guides de la communauté d'agglomération de VersaillesGrandParc

Bailly • Bièvres • Bois d'Arcy • Bougival • Buc • Châteaufort • Fontenay-le-Fleury • Jouy-en-Josas • La Celle Saint-Cloud • Le Chesnay
Les Loges-en-Josas • Noisy-le-Roi • Pennemoulin • Rocquencourt • Saint-Cyr-l'École • Toussus-le-Noble • Vélizy-Villacoublay • Versailles • Viroflay

GUIDE DU TRI

INCLUS
jours de
collecte et
déchèteries



2015-2016



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

SOMMAIRE

Déchets recyclables	▶ 4
Verre	▶ 8
Ordures ménagères	▶ 10
Déchets végétaux	▶ 12
Encombrants	▶ 14
DEEE	▶ 16
Déchets toxiques	▶ 18
Déchets de soins	▶ 20
Textile - chaussures	▶ 21
Déchèteries	▶ 22
Secteurs de collecte	▶ 26
Dico du tri	▶ 27

2

Ce guide du tri est imprimé sur un papier constitué à 100% de fibres recyclées.

En utilisant ce papier plutôt qu'un papier non recyclé, l'agglomération réduit son impact environnemental de :

915
kg de CO₂

93 680
litres d'eau

11 747
kWh d'énergie

6 204
kg de bois

Sources : Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone. Données European BREF pour le papier à fibres vierges.

TRIER c'est bien RÉDUIRE c'est mieux !

Ne pas gaspiller, limiter la production de déchets, valoriser le réemploi, étendre le recyclage et limiter au maximum l'enfouissement.

Autant d'objectifs qui s'inscrivent dans la démarche « zéro gaspillage, zéro déchet » engagée par Versailles Grand Parc afin de mieux maîtriser l'ensemble du processus de gestion des déchets, et ses impacts sur l'environnement.

L'Agglomération met en œuvre une politique intégrée impulsant une réelle dynamique d'économie circulaire afin de :

- créer des emplois,
- d'acquies un meilleur niveau d'autonomie vis-à-vis des ressources rares et des produits importés
- participer au développement d'énergies nouvelles (ex. méthanisation des déchets organiques) et de produits de fertilisation des sols mieux adaptés à une agriculture responsable.
- maîtriser les coûts de l'ensemble de la filière et mettre en place un cercle financier vertueux dans lequel les économies réalisées à terme, sur la filière de gestion des déchets est réinjectée dans l'économie circulaire et la création d'emplois.

Dans la continuité du plan local de prévention des déchets (PLP), ce projet citoyen, permet à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc d'impliquer l'ensemble des acteurs, de les coordonner et d'atteindre ainsi des objectifs communs.

COMMENT FONCTIONNE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Mode d'organisation entre opérateurs économiques d'un territoire consistant à optimiser la circulation et les besoins en énergie et en ressources naturelles par l'échange et la mutualisation.

ÉCOCONCEPTION

Considère toutes les étapes du cycle de vie d'un produit (fabrication, distribution, utilisation, valorisation finale), qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service, de manière à limiter ses impacts sur l'environnement.

RECYCLAGE

Permet de récupérer les matières premières d'un produit qui n'a trouvé aucun autre usage, pour les réutiliser dans la fabrication de produits nouveaux.

RÉUTILISATION

Consiste à utiliser un objet pour un autre usage que celui qui était prévu au départ ou à démonter des produits afin de récupérer les pièces en état de fonctionnement pour les revendre.

RÉPARATION

Donne une vie supplémentaire aux biens en panne ou abîmés, ce qui permet de prolonger leur durée d'usage.

ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ

L'achat du service et de la fonction se substitue à l'achat du produit. Les produits sont alors conçus pour s'adapter à la demande de manière évolutive, et être éventuellement réutilisés par plusieurs utilisateurs successifs.

LOCATION
LONGUE DURÉE

OCCASION

RÉEMPLOI

Permet de remettre dans le circuit économique des biens qui ne correspondent plus aux besoins du consommateur ou propriétaire initial.

3

DÉCHETS RECYCLABLES

Vidés,
en vrac
et sans
sac



Plastiques :
uniquement les
bouteilles et flacons



**Briques alimentaires, boîtes
et cartons d'emballage**



**Aérosols, canettes, boîtes de
conserves, boîtes métalliques**



TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT !

Journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, annuaires, livres, cahiers

LES INTERDITS

Ennemi du tri n°1
à ne pas mettre dans le
bac déchets recyclables



**Sacs et films
plastiques**



Barquettes plastiques



Pots de yaourt,
de crème fraîche



Jouets
en plastique



Barquettes
polystyrène



Seringues,
objets tranchants



Cartons souillés,
essuie-tout

Ces déchets ne sont pas recyclables (cf. dico du tri page 27).



Que faire de vos
gros cartons ?



**Les gros cartons
doivent être apportés en
déchèterie.**

**En points d'apport
volontaire ou en bac,
découpez-les
au préalable !**

*(sans polystyrène, ni film
plastique et non mouillés)*



1 tonne de plastique recyclé = 800 kg de pétrole économisé



ET APRÈS...

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS RECYCLABLES ?



Plastique transparent de couleur claire (PET)



PET broyé



Barquettes de légumes, nouvelles bouteilles



Plastique opaque (PEHD)



PEHD broyé ou granules de PEHD



Objets en plastique : poubelles, arrosoirs...



Aluminium



Lingots d'aluminium



Vélos (670 canettes = 1 vélo)



Acier



Tôle d'acier, fer à béton



Jouets, casseroles, boîtes de conserve



Papier/carton



Fibre de cellulose



Cartons, journaux



JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



BAILLY	→ jeudi
BIÈVRES	→ mercredi
BOIS D'ARCY	→ mercredi
BOUGIVAL	→ mercredi
BUC	→ mercredi
CHÂTEAUFORT	→ jeudi
FONTENAY-LE-FLEURY	
Nord	→ vendredi
Sud	→ mardi
JOUY-EN-JOSAS	→ jeudi
Impasse du Pont Colbert	→ collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD	
Bourg, Centre et Jonchère	→ mercredi
Gressets, Chataigneraie, Feuillaume, Beauregard et Petit Beauregard	→ jeudi
LE CHESNAY	
Zone bleue	→ mardi et vendredi (sortir les bacs avant 7h)
Zones violette et rose	→ jeudi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone orange	→ mercredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Rue Victor André	→ jeudi (sortir les bacs avant 19h)
LES LOGES-EN-JOSAS	→ jeudi
NOISY-LE-ROI	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
RENNEMOULIN	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
ROCQUENCOURT	→ mardi
SAINT-CYR-L'ECOLE	→ mercredi (sortir les bacs avant 15h)
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ jeudi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	
Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart	sortir les bacs la veille après 18h
94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail	→ mercredi
	→ jeudi
VERSAILLES	→ jeudi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain matin)
VIROFLAY	→ mercredi (sortir les bacs avant 18h)

VERRE UNIQUEMENT

Vidés,
en vrac
et sans
sac



Bouteilles



Pots, bocaux

Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

entre 8h et 21h



Pour connaître le point d'apport volontaire proche de chez vous, rendez-vous sur : www.versaillesgrandparc.fr
Quotidien/ Carte des points de collecte



JOURS DE COLLECTE



BAILLY	→ PAV
BIÈVRES	→ PAV
BOIS D'ARCY	→ PAV
BOUGIVAL	→ mercredi (sortir les bacs la veille)
BUC	→ PAV
CHÂTEAUFORT	→ dernier mardi (sortir les bacs la veille)
FONTENAY-LE-FLEURY	→ PAV
JOUY-EN-JOSAS	→ PAV
LA CELLE SAINT-CLOUD	→ PAV
LE CHESNAY	Zone bleue, orange (collectifs) et rose (collectifs) → vendredi (sortir les bacs avant 7h) Zones violette, orange (pavillons) et rose (pavillons) → PAV
LES LOGES-EN-JOSAS	→ PAV
NOISY-LE-ROI	→ PAV
RENNEMOULIN	→ PAV
ROCQUENCOURT	→ jeudi (sortir les bacs la veille)
SAINT-CYR-L'ECOLE	→ PAV
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ PAV
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	sortir les bacs la veille après 18h → 1 ^e et 3 ^e jeudi → 2 ^e et 4 ^e jeudi
VERSAILLES	→ PAV
VIROFLAY	→ PAV

LES INTERDITS



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres

Ces déchets ne sont pas assimilés à du verre recyclable (cf. dico du tri page 27)



Le verre se recycle à 100 % et à l'infini !



Pour connaître son secteur, voir p.26 ou sur www.versaillesgrandparc.fr rubrique jour de collecte

ORDURES MÉNAGÈRES



JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



PAR EXEMPLE

En sacs bien fermés



Pots de yaourt, de crème fraîche



Barquettes en plastique



Couches



Sacs et films en plastique...



LES INTERDITS



Verre

Déchets toxiques



Déchets d'équipements électriques et électroniques

Avec les ordures ménagères, ces déchets polluent et peuvent être dangereux. Ils font l'objet d'une autre collecte (cf. dico du tri page 27)

BAILLY Pavillonnaire Collectif	→ mardi, vendredi → lundi, mercredi, vendredi
BIÈVRES	→ lundi, vendredi
BOIS D'ARCY Orange Bleu	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
BOUGIVAL Nord Sud	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
BUC	→ mardi et vendredi
CHÂTEAUFORT	→ mardi
FONTENAY-LE-FLEURY Nord Sud	→ mardi, samedi → lundi, vendredi
JOUY-EN-JOSAS Impasse du Pont Colbert	→ mardi, vendredi → collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD Bourg, Jonchère et Beauregard Centre, Chataigneraie, Feuillaume et Petit Beauregard Gressets	→ lundi, vendredi → mardi, samedi → mardi, vendredi
LE CHESNAY Zone violette Zone rose Zone orange Zone bleue	sortir les bacs entre 18h et 19h → lundi, mardi, vendredi, samedi → mardi, samedi → lundi, vendredi → lundi, jeudi, samedi (sortir les bacs avant 7h)
LES LOGES-EN-JOSAS Rue Charles de Gaulle	→ mardi, samedi → mardi, vendredi
NOISY-LE-ROI	→ lundi, vendredi (sortir les bacs avant 14h)
RENNEMOULIN	→ lundi (sortir les bacs avant 14h)
ROCQUENCOURT	→ lundi, mercredi, vendredi
SAINT-CYR-L'ECOLE Nord Sud	→ mardi, vendredi (sortir les bacs avant 15h) → lundi, jeudi (sortir les bacs avant 15h)
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ mardi, samedi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail	sortir les bacs la veille après 18h → lundi, vendredi → mardi, samedi
VERSAILLES	→ lundi, mercredi, vendredi, samedi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)
VIROFLAY Rive Droite Rive Gauche	→ lundi, jeudi (sortir les bacs avant 18h) → mardi, vendredi (sortir les bacs avant 18h)

Pour connaître son secteur, voir p.26 ou sur www.versaillesgrandparc.fr rubrique jour de collecte

DÉCHETS VÉGÉTAUX



JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



En vrac et sans sac plastique



Pelouse, feuilles mortes



Fleurs coupées



Elagages et petites branches en fagots ficelés (moins de 10 cm de diamètre et d'1m50 de long)



Sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



Cagettes et objets en bois



Pots de fleurs et jardinières



Terre, cailloux



Épluchures

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques (cf. dico du tri page 27)



Envie de composter ? En maison ou en immeuble, L'Agglo met gratuitement à disposition un composteur ! Contactez-nous !

	Haute Saison	Basse saison
BAILLY pavillonnaire	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
BIÈVRES	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
BOIS D'ARCY Collectifs Pavillons	→ jeudi → lundi	→ 3 ^e jeudi du 1 ^{er} déc. au 14 mars → 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
BOUGIVAL	→ lundi du 15 mars au 15 déc.	→ collecte des sapins : lundi 18 janvier 2016
BUC	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
CHÂTEAUFORT	→ PAV	
FONTENAY-LE-FLEURY	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
JOUY-EN-JOSAS Impasse du Pont Colbert	→ lundi → collecte avec Versailles	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars → collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD Jonchère et Feuillaume Bourg, Gressets, Chataigneraie, Petit Beauregard et Centre	→ mardi du 15 mars au 31 déc. → lundi du 14 mars au 31 déc.	→ 1 ^{er} mardi du 1 ^{er} janv. au 28 fév. → 1 ^{er} lundi du 1 ^{er} janv. au 28 fév.
LE CHESNAY (sortir les sacs le matin avant 7h)	→ lundi du 1 ^{er} mars au 31 déc.	→ pas de collecte du 1 ^{er} jan. au 29 fév.
LES LOGES-EN-JOSAS	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
ROCQUENCOURT	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h) Nord Sud	→ lundi → mardi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars → 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Pavillonnaire (sortir les sacs la veille après 18h)	En sacs → lundi	→ lundi
VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
VIROFLAY Rive Droite Rive Gauche	→ mardi → lundi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars → 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars

Pour connaître son secteur, voir p.26 ou sur www.versaillesgrandparc.fr rubrique jour de collecte

ENCOMBRANTS



Tapis, moquette



Matelas, sommiers, mobilier

Pour les recycler :

- Déchèterie de Bois d'Arcy (p.22)
- Magasins volontaires
- Don à des associations de l'économie sociale et solidaire



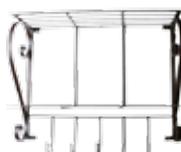
Sanitaires



Jouets en plastique non électrique



Polystyrène



Ferraille

Les encombrants sont à déposer la veille au soir du jour de collecte devant votre domicile, sans gêne pour le passage (2m³ maximum par habitation) ou à **apporter en déchèterie.**

LES INTERDITS



Gravats



Pièces automobiles



Peintures, solvants



DEEE

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques (cf. dico du tri page 27)



JOURS DE COLLECTE

A sortir la veille au soir



BAILLY Nord Sud	→ 4 ^e mercredi → 2 ^e mercredi
BIÈVRES	→ 2 ^e jeudi
BOIS D'ARCY	→ 1 ^e jeudi
BOUGIVAL	→ dernier jeudi
BUC	→ 1 ^e mercredi
CHÂTEAUFORT	→ dernier vendredi
FONTENAY-LE-FLEURY	→ 4 ^e jeudi
JOUY-EN-JOSAS	→ dernier mercredi
LA CELLE SAINT-CLOUD Beauregard Centre, Chataigneraie, Petit Beauregard Bourg, Gressets, Feuillaume Jonchère	→ 1 ^e vendredi → 2 ^e vendredi → 3 ^e vendredi → 4 ^e vendredi
LE CHESNAY Collectifs Pavillons	→ 2 ^e et 4 ^e mercredi → sur rendez-vous (mairie du Chesnay : 01 39 23 23 26)
LES LOGES-EN-JOSAS Rue Charles de Gaulle	→ dernier vendredi → dernier mercredi
NOISY-LE-ROI Est Ouest	→ 4 ^e mercredi → 3 ^e mercredi
RENNEMOULIN	→ 4 ^e mercredi
ROCQUENCOURT	→ 3 ^e vendredi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE Nord Sud	→ 2 ^e jeudi → 2 ^e vendredi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ dernier vendredi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Collectifs Pavillons	→ 2 ^e et 4 ^e mercredi → 3 ^e jeudi
VERSAILLES Notre Dame, Ermitage Clagny, Jussieu Porchefontaine, Montreuil Saint-Louis, Satory	→ lundi → vendredi → jeudi → mardi
VIROFLAY Rive droite Rive gauche	→ 1 ^e jeudi → 1 ^e mercredi

DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs



Lave-linge, cuisinières, chauffages, micro-ondes



Ecrans : téléviseurs, ordinateurs



Petits appareils : audio, vidéo, téléphonie, jouets...



ATTENTION : les DEEE comportent des substances nocives, ils ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

Rapportez-les en déchèterie (voir page 22) ou aux permanences.



PERMANENCES

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile



BUC

Centre technique municipal
65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi | 9H/12H

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie
(face à l'entrée du collège)

→ 3^e samedi | 9H/13H (accepte aussi les gravats)

ROCQUENCOURT

Place Charles de Gaulles

→ 4^e samedi | 10H/12H

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4^e samedi | 10H/12H

VERSAILLES

Carrefour chemin des Fausses et
rue Claude Debussy
(parking Stade de Jussieu)

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux

→ 2^e et 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

Parking à l'angle de la rue Joseph Bertrand et
l'avenue de la pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30



LE 1 POUR 1, PENSEZ-Y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.



DEEE : tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité



DÉCHETS TOXIQUES



Médicaments, radiographies



Peintures, vernis, cartouches d'encre



Batteries, piles



CD, DVD, cassettes



Produits dangereux, extincteurs, huiles de vidange



Ampoules, néons à économie d'énergie



Les déchets toxiques ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

Rapportez-les en déchèterie (voir page 22) ou aux permanences.

ATTENTION



Les déchets de soins piquants ou coupants ne sont pas acceptés aux permanences déchets toxiques, ils font l'objet d'une collecte en pharmacie (cf. page 20)



PERMANENCES

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile



BUC

Centre technique municipal - 65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi | 9H/12H

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du jumelage

→ 1^{er} samedi | 9H/13H

LES LOGES-EN-JOSAS

2 Grande Rue (en face de la mairie)

→ 4^e samedi | 10H/12H

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie (face à l'entrée du collège)

→ 3^e samedi | 9H/13H

ROCQUENCOURT

Place Charles de Gaulles

→ 4^e samedi | 10H/12H

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4^e samedi | 10H/12H

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique)

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge

→ 1^{er} samedi | 14H/17H30

Square Jean Houdon

→ 2^e samedi | 9H/12H30

9 rue Vauban

→ 2^e samedi | 14H/17H30

Marché place Saint-Louis

→ 3^e samedi | 9H/12H30

Marché Notre-Dame, Carré à la Marée

→ 3^e samedi | 14H/17H30

86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine)

→ 4^e samedi | 9H/12H30

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux

→ 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

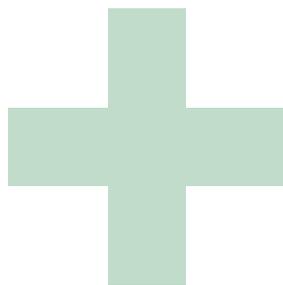
Parking à l'angle de la rue Joseph Bertrand et l'avenue de la pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

39 avenue du Général Leclerc

→ 1^{er} samedi | 8H30/12H30

DÉCHETS DE SOINS



Aiguille seule



Aiguille à stylo



Cathéter tout en un type MIO



Cathéter



Lancette et auto-piqueur à barillet



Micro perfuseur



Seringue avec aiguille solidaire



Seringue type IMIJECT



Set de transfert



Stylo aiguille sertie ou rétractable

Les déchets de soins sont à déposer en pharmacie **exclusivement en boîte homologuée.**

Pour connaître la pharmacie proche de chez vous, consultez notre site :

www.versaillesgrandparc.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déchets de soins présentent un risque potentiel d'infection et de contamination (bactéries, virus...).

C'est la raison pour laquelle il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou de déchets recyclables.

TEXTILES



Vêtements même abimés



Chaussures liées par paire



Linge de maison (draps, rideaux...)



Jouets en tissu



Petite maroquinerie (ceinture, sac à main...)



Linge de toilette

Les textiles doivent être déposés **propres et secs** dans des sacs fermés (moins de 50 litres) dans les bornes vêtements.

Lieux de dépôts sur :

www.versaillesgrandparc.fr

Quotidien/Carte des points de collecte

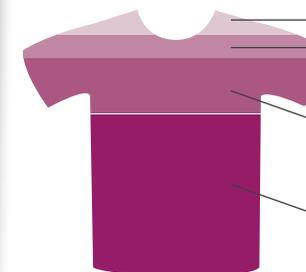


LES INTERDITS

- vêtements mouillés et souillés,
- chiffons sales et humides,
- produits non textiles,
- matelas et sommiers,
- moquettes,
- toiles cirées...

Ces déchets font l'objet d'une collecte spécifique (cf. dico du tri page 27)

QUE DEVIENNENT LES TEXTILES COLLECTÉS ?



Refus de tri : 7%
Valorisation (chiffons) : 8%

Recyclage (isolant) : 23%

Réemploi : 62%

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Le Relais propose une collecte à domicile (minimum 5 sacs de 50L). Contact : 01 39 74 85 85



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

Rue Abel Gance - ZA de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy



CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit pour les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (payant pour les professionnels).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur www.versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de VGP
- auprès de l'agent d'accueil de la déchèterie lors de votre première visite.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE	
du mardi au vendredi	9h - 13h 14h - 18h
samedi	9h - 18h
dimanche	9h - 13h

Fermée les jours fériés

Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de l'agglo)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Limite de 20 passages par an sans limitation de volume.

Toute récupération de déchets est interdite.

QUE PEUT-ON APPORTER EN DÉCHÈTERIE ?

Liste non exhaustive



DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs...



GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...



BOIS

palettes, contre-plaqué, souches d'arbres...



MOBILIER

chaises, canapés, cuisine, literie, meubles, mobilier de jardin...



MÉTAUX

ferraille, objets métalliques, vélos...



CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



TOUT VENANT

tuyaux, polystyrène, bâches plastique, moquette, miroirs...



CAPSULES DE CAFÉ

Capsules en aluminium uniquement



TEXTILE

vêtements, chaussures (reliées par paire), linge, jouets en tissu...



BRICOLAGE / JARDINAGE

peintures, colles, vernis, acides, engrais, produits phytosanitaires...



BOUTEILLES DE GAZ

propane, butane, oxygène...



CUISINE

huile de friture...



ÉCRANS

téléviseurs, ordinateurs...



PETITS APPAREILS

hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets...



DÉCHETS RECYCLABLES, VERRE

cf. consignes de tri pages 4 et 8



LIÉS AUX VÉHICULES

huiles de vidange, batteries, pneus de véhicules légers...



CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

piles, cartouches d'encre...



SANTÉ

radiographies, médicaments...



GROS ÉLECTROMÉNAGER

réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, micro-ondes...



NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

LA DÉCHÈTERIE N'ACCEPTE PAS :

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), l'amiante, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

→ Lundi de 8h à 12h - Mercredi de 13h30 à 17h - Samedi de 9h à 12h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers habitant Vélizy-Villacoublay sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DEEE



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



PNEUMATIQUES



MÉDICAMENTS

DÉCHETS REFUSÉS



CARTONS



ENCOMBRANTS



GRAVATS INERTES



DÉCHETS VÉGÉTAUX



ÉCOPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

→ Du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus)

Fermé le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 2m³/semaine

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DU CHESNAY

accessible uniquement aux habitants du Chesnay

37 rue Caruel de Saint Martin - Le Chesnay

→ Lundi de 13h30 à 16h30

du mardi au samedi de 8h à 12h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers habitant le Chesnay (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès disponible sur demande auprès de Versailles Grand Parc (conditions d'accès identiques à celles de Bois d'Arcy cf. p.22).

Limite de 20 passages/an

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

→ Du lundi au vendredi de 10h à 17h

le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)

Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés - Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers habitant Bougival et La Celle Saint-Cloud sur présentation d'une carte d'accès (demande en ligne sur sitru.fr ou adresser une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et le dernier avis d'imposition de taxe d'habitation à 2 rue de l'Union - 78420 Carrières-sur-Seine).

Dépôt limité à 15 passages/an (3 tonnes)

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

accessible uniquement aux habitants de Châteaufort

Rue de la Planète Bleue - Rond Point de Gomberville - Magny-les-Hameaux

→ Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h15

Dimanche de 9h à 13h

Fermée les jours fériés

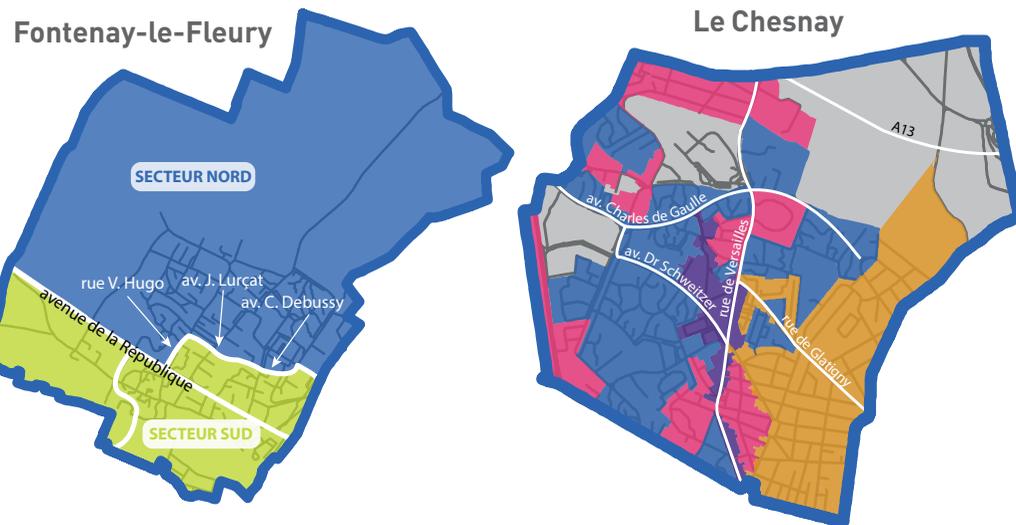
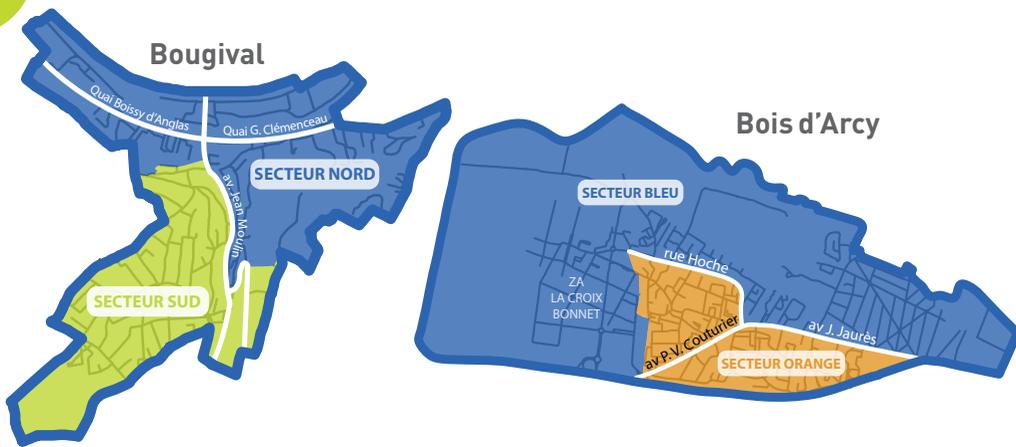
Accès gratuit aux particuliers habitant Châteaufort (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès disponible sur demande auprès de la mairie de Châteaufort.

Dépôt limité à 2m³/jour

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



SECTEURS DE COLLECTE



BAILLY NORD : au nord de la rue de Maule y compris son trottoir nord
BAILLY SUD : au sud de la rue de Maule y compris son trottoir sud

NOISY-LE-ROI EST : à l'est de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz
NOISY-LE-ROI OUEST : à l'ouest de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz

Pour en savoir plus sur votre secteur : www.versaillesgrandparc.fr / rubrique quotidien

SAINT-CYR-L'ECOLE NORD : au nord de la rue Gabriel Peri
SAINT-CYR-L'ECOLE SUD : au sud de la rue Gabriel Peri

VIROFLAY RIVE DROITE : au nord de l'avenue du Général Leclerc
VIROFLAY RIVE GAUCHE : au sud de l'avenue du Général Leclerc

DICO DU TRI Liste non exhaustive

Aérosol (déodorant, chantilly)	●	Cartouche d'encre	●	Papier alimentaire	●
Aérosol toxique	●	CD / DVD / cassette	●	Papier cadeau	●
Ampoule classique (filament)	●	Charbon	●	Papier broyé	●
Ampoule à économie d'énergie	●	Chaussure	●	Papier d'écriture	●
Annuaire	●	Classeur	●	Papier peint	●
Appareil électroménager	●	Cosmétique	●	Pare-brise	●
Assiette	●	Coton-tige	●	Pièce automobile	●
Ballon d'eau chaude	●	Couche-culotte	●	Pile	●
Baril de lessive	●	Couvercle et capsule en métal	●	Planche de bois	●
Barquette en aluminium	●	Dentifrice (tube)	●	Plante	●
Barquette en plastique	●	Eau de javel (berlingot)	●	Plâtre	●
Barquette en polystyrène	●	Eau de javel (bouteille)	●	Pneu	●
Batterie de voiture	●	Emballage en polystyrène	●	Poêle, casserole	●
Bidon métallique	●	Enveloppe	●	Polystyrène (gros volume)	●
Bidon en plastique	●	Épluchure de fruits et légumes	●	Porcelaine, faïence	●
Bidon d'huile de vidange	●	Extincteur	●	Pot de confiture en verre	●
Blisters	●	Fibro-ciment (sans amiante)	●	Pot de crème en plastique	●
Bocal en verre	●	Film plastique	●	Pot de yaourt en plastique	●
Boîte d'œufs (carton)	●	Flacon en plastique	●	Pot de yaourt en verre	●
Boîte d'œufs (plastique)	●	Gobelet en plastique	●	Pot de peinture	●
Boîte de camembert (bois)	●	Gravat	●	Poterie, pot de fleur, jardinière	●
Boîte de conserve	●	Grillage, métal	●	Produit chimique	●
Boîte métallique	●	Herbe	●	Produit d'entretien toxique	●
Bombe de peinture	●	Herbicide, pesticide	●	Radiographie	●
Bombe de mousse à raser	●	Insecticide	●	Rasoir jetable	●
Bouchon liège	●	Jante	●	Réfrigérateur	●
Bouchon plastique	●	Jouet en plastique sans piles	●	Restes de repas	●
Bouteille de gaz	●	Journal	●	Rouleau de papier toilette	●
Bouteille en plastique	●	Laine de verre et de roche	●	Sac en papier propre	●
Bouteille en verre	●	Lampe	●	Sac plastique	●
Bouteille / pot en verre cassé	●	Lingette	●	Sèche-cheveux	●
Bouteille d'huile en plastique	●	Couverture rigide des livres	●	Stylo	●
Bouteille d'huile en verre	●	Livre sans couverture	●	Suremballage en plastique	●
Branchage	●	Magazine, revue	●	Table à repasser	●
Brique alimentaire	●	Matelas	●	Télévision, écran	●
Cagette et objet en bois	●	Médicament	●	Tube de dentifrice	●
Cahier sans spirale	●	Meuble, literie	●	Tuyau d'arrosage	●
Canapé	●	Miroir	●	Vaisselle	●
Canette métal	●	Moquette	●	Vaisselle plastique, carton	●
Caoutchouc	●	Néon	●	Végétaux	●
Carrelage	●	Objet en terre cuite	●	Vélo, cycle	●
Carton, cartonnets	●	Matériel informatique	●	Vêtement	●
Carton souillé	●	Papier absorbant, mouchoir	●	Vitre	●

Tous ces déchets sont collectés en déchèterie

LÉGENDE

- Ordures ménagères p.10
- Recyclables p.4
- Textile p.21
- Verre p.8
- Composteur
- Déchèterie uniquement p.22
- Végétaux p.12
- Encombrants p.14
- DEEE p.16
- Déchets toxiques p.18

VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet ou au numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

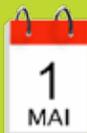


- Se procurer ou changer de bac
- Signaler une anomalie de collecte
- Consignes de tri
- Jours et horaires de collecte
- Télécharger un formulaire
- S'inscrire à une réunion compostage
- Trouver le point d'apport volontaire le plus proche sur la carte interactive
- S'abonner à la newsletter

www.versaillesgrandparc.fr

 N° Vert 0 800 284 524

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

Les collectes sont assurées pendant les vacances scolaires ainsi que tous les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Pour Vélizy-Villacoublay, pas de collecte les jours fériés, elles sont reportées le lendemain.



LES SAPINS DE NOËL

A déposer à la collecte des déchets végétaux en janvier ou à ramener en déchèterie. A défaut, les présenter à la collecte des ordures ménagères.



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex
environnement@agglovp.fr



« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Conteneur.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert de la direction de l'environnement ou par courriel à environnement@agglovp.fr ».

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - octobre 2015 - Crédit photos : © Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe

Impression : Le Réveil de la Marne - imprimé sur du papier 100% recyclé